

RAPPORT MENSUEL **CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS**

Ville de Shawinigan

Activités avril et mai 2026



Introduction

Le présent mandat consiste à effectuer le contrôle des insectes piqueurs (moustiques, mouches noires et *Simulium jenningsi* à l'aide de larvicide biologique pour l'ensemble du territoire de la ville de Shawinigan et obtenir un taux de succès d'un minimum de 80% de réduction de la nuisance, et ce, pour toute la période de couverture (de la fonte des neiges jusqu'à la mi-septembre).

Ce rapport présente les activités du mois d'avril et de mai 2026.

Résumé des opérations

- La réunion de démarrage a eu lieu par vidéoconférence le 10 mars. Lors de cette réunion, tous les aspects opérationnels ont été abordés : tests de nuisance, requêtes des citoyens, rapports, calendrier des traitements aériens et terrestres et zones d'exclusions.
- À la tête de l'équipe permanente terrain, on retrouve les mêmes coordonnateurs que l'an dernier : messieurs Michel Bourassa et Mario Gagnon.
- De nouvelles zones d'exclusions ont été ajoutées cette saison. Cela dit quelques zones sont aussi redevenues accessibles, particulièrement dans le secteur du rang St-Olivier.

Moustiques

- La prospection des gîtes larvaires a débuté vers le 27 avril dans les secteurs où le développement est le plus rapide pour s'étendre ensuite à l'ensemble des gîtes.
- Des équipes mobiles sont venues aider l'équipe permanente pour le premier traitement. Celui-ci s'est poursuivi sur une longue période étant donné le froid, il a débuté le 29 avril et s'est terminé le 22 mai.
- Les applications aériennes (par hélicoptère) pour les espèces printanières ont été effectuées les 2, 4, 5, 8, 9, 11, 13, 15, 18 et 19 mai.
- Les applications aériennes par drone ont grandement augmenté en superficie cette saison. Cette technique nous permet de traiter plus efficacement des zones de flaques isolées dans les collines qui bordent les milieux ruraux et citadins. Les dates de ces traitements ont été les 8, 11, 12, 18 et 19 mai.

- D'autres traitements aériens par drone ont été effectués en rapport pour l'espèce *Coquillettia perturbans* le 29 mai. Des applications terrestres en rapport avec cette espèce ont également été faites les 28 et 29 mai.
- Comme notre engagement le stipule, les zones d'exclusions demandées par les citoyens en défaveurs des traitements ont été respectées.

Mouches noires

- Le premier traitement des petits cours d'eau a débuté le 22 avril. Celui-ci s'est terminé le 18 mai. Le deuxième traitement a commencé le 19 mai pour se terminer le 29 mai.
- La rivière Shawinigan a été traitée les 8, 11, 19, 20, 25, 29 mai.
- Le premier traitement de la rivière Saint-Maurice est prévu pour le début de juin.
- Comme convenu, aucun traitement n'a été fait sur le territoire de St-Mathieu-du-Parc afin de respecter l'interdiction imposée par la municipalité, ainsi que dans toutes les zones d'exclusion.

Météo

L'hiver 2025-2026 a débuté tôt en novembre, mais la neige n'aura jamais été très abondante, c'est surtout le froid qui a marqué les esprits. Ce même froid n'a pas fait relâche durant le mois d'avril et durant une bonne partie de mai. En effet, pendant le traitement printanier, nous aurons connu surtout des nuits froides (plusieurs gels nocturnes constatés jusqu'au 20 mai) suivies de journées fraîches et humides en général. À partir du 22 mai, les températures nocturnes ont fait un bon notable et un début de douceur s'est installé dans la région. Malgré la faible quantité au sol en fin d'hiver, la neige aura été longue à fondre et les forêts de conifères ont conservé de bonnes plaques de neige jusque dans la première semaine de mai.

Ce temps froid prolongé (moyenne mensuelle de 10,8C comparativement à 12C historiquement) aura provoqué une grande exagération des microclimats. Résultat, une variation extrême des stades larvaires d'un gîte à l'autre et même à l'intérieur de certains gîtes. Ce phénomène n'est pas nouveau à Shawinigan étant donné la juxtaposition des différents milieux naturels, mais ce printemps, la séquence de développement a été étonnante et beaucoup plus complexe à suivre que d'habitude.

L'équipe permanente a donc dû rester vigilante et redécouper les gîtes en plus petites zones à traiter en fonction des variations constatées au niveau du développement larvaire.

Côté précipitation rien d'exceptionnel. Malgré plusieurs journées de pluie et/ou d'averses, les quantités auront été légèrement moindres que les moyennes habituelles. Durant le premier traitement, du 29 avril au 22 mai, il sera tombé environ 45 à 50mm dans les différents arrondissements de Shawinigan. Au total pour le mois de mai nous aurons reçu 67mm selon environnement Canada. Nos pluviomètres ont enregistré de 13 à 29 mm du 29 au 31 mai. Un deuxième traitement est en cours en ce début de juin.

Côté mouche noire, le temps froid ne nuit pas vraiment au traitement puisqu'il retarde le réchauffement des petits cours d'eau et ainsi ralentit sensiblement la vitesse du développement des larves de mouches noires du groupe *Prosimulium*. Cependant les plaques de neiges et de glaces ralentissent la vitesse de travail des équipes. Deux traitements mouches noires auront néanmoins été complétés durant la période qui couvre ce rapport.

Tests de nuisance

Le premier test de nuisance de la saison a été effectué le 27 mai en soirée. Les résultats sont fournis en annexe.

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Au cours des mois d'avril et mai, deux appels seulement ont été reçus par l'entremise de la ligne Info-moustique. Chacun des citoyens a été contacté par le coordonnateur du programme ou par un des agents. Vous trouverez en annexe le tableau avec le détail des appels (les noms ont été retirés à votre demande), ainsi que les actions posées.

Sécurité des larvicides biologiques

L'utilisation du Bti repose sur un solide consensus scientifique. Il existe une vaste littérature scientifique sur le sujet. Pour plus d'information sur les produits biologiques et nos services :

Document: **Mises à jour sur le Bti 2025** : [NOTES SCIENTIFIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES SUR LES USAGES DU BTI](#)

Le répertoire québécois, **SAGE pesticides** présente les fiches techniques du larvicide : <https://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=104>

Dépliant « **Gestion intégrée des populations de moustiques** » : <https://www.gdg.ca/wp-content/uploads/2023/04/GDG-offre-gestion-moustiques.pdf>

Restez à l'affût des nouveautés ! Consultez les articles d'intérêt au: [GDG | Blogue](#)

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet

Mario Gagnon
Coordonnateur

ANNEXE

Tableau 1. Requêtes reçues depuis le début de la saison

Date de la demande	Date du constat	Type de Nuisance	Action	Secteur	Détail de la demande	Détail du constat
22/05/2026 à 9:10	22/05/2026	Insectes	Traitement	St-Gérard	Le citoyen a deux étangs qu'il voudrait qu'on aille traiter	Gîte qui est bien connu et sur nos cartes, la traitement a été effectué
20/04/2026 à 9:10	29/05/2026	Moustique	Traitement	St-Gérard	Il veut qu'on aille traiter le ruisseau derrière chez lui, ne nous a pas vu passer cette année et il dit qu'il y a beaucoup de moustique, n'a pas laissé de numéro, mais si présent lors de votre passage, aller lui donner les informations nécessaires	Le citoyen a été contacté pour lui indiquer que le ruisseau avait déjà été traité à deux reprises.

Tableau 2. Tests de Nuisance

Date	Heure	Zone protégée	MS	MN	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	MS	MN	Nbre IP*	Efficacité
27-05-2026	17:47	108e Avenue	1	1	2	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	99%
	18:04	Rue Gilles Grondin	0	0	0	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	100%
	18:38	8000 chemin de la Vallée du Parc	0	19	19	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	93%
	18:18	chemin des Pommiers (décharge des Souches)	2	21	23	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	91%
	18:24	Rue de la Poudrière	2	15	17	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	94%
	19:24	Rue Arthur Fecteau	15	4	19	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	93%
	19:49	201e avenue	1	5	6	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	98%
	19:31	Rue des Lobélies	0	41	41	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	85%
	20:16	Chemin Poste des Hêtres, HQ	8	4	12	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	96%
	19:06	Chemin du Lac Chrétien	4	32	36	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	87%
	19:59	1820 80e Rue	1	1	2	1	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	99%

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

Moyenne pour la saison: 3 13 16 42 225 267 94%